

**Avis CSRPN n° 2017-14**

**AVIS DU CSRPN DE LA REUNION  
REFERENTIEL DES DONNEES SENSIBLES  
POUR LES INSECTES ET LES ARACHNIDES DANS LE CADRE DU SINP**

**REUNION PLENIERE DU 5 OCTOBRE 2017**

Lieu : Conservatoire botanique

Pétitionnaire : DEAL Réunion

**Contexte et objet de la demande :**

Dans le cadre du Système d'Information Nature et Paysage, la méthodologie élaborée par le MNHN et présentée au CSRPN en octobre 2016 prévoit de mettre en place une liste de taxons potentiellement sensibles, assortie de critères permettant de définir quelles données sont sensibles et quel niveau de floutage doit être mis en œuvre.

Ces référentiels des données sensibles ont été validés en juin 2017 pour la plupart des taxons vertébrés et pour la flore. Il s'agit maintenant de valider ce référentiel pour les données insectes et arachnides.

**Avis final du CSRPN:**

**L'avis suivant est adopté par le CSRPN à l'unanimité :**

**En ce qui concerne le référentiel des données sensibles, le CSRPN valide la liste proposée de 992 insectes et les arachnides de La Réunion, sous réserve que la base de données TAXREF soit révisée et mise à jour sous un an.**

Fait à Trois Bassins, le 14 novembre 2017

Le Vice-président du CSRPN

Jacques ROCHAT

